

SIMAVELEC

SYNDICAT DES INDUSTRIES DE MATERIELS AUDIOVISUELS ELECTRONIQUES

1^{er} février 2006

Communiqué de Presse

Lors de la conférence de presse du SIMAVELEC tenue le 1^{er} février 2006, M. Poels, après s'être félicité de l'élargissement du syndicat à de nouveaux adhérents (Samsung, LG Electronics, Panasonic, Sagem, Strong...), a commenté les résultats de la profession en 2005 et les prévisions pour 2006.

Avec un chiffre d'affaires de 5,8 milliards d'€ (en progression de 5,8 % par rapport à 2004) l'année 2005 a été une excellente année et 2006 devrait prolonger cette tendance (avec une croissance de l'ordre de 6 %), a-t-il déclaré.

En 2006 ce seront plus de 5,2 millions de téléviseurs qui devraient être commercialisés, plus de 6,3 millions de DVD, plus de 6,5 millions de baladeurs MP3, a-t-il ajouté.

Ecrans plats, TNT, haute définition, développement de l'ADSL, représentent les quatre facteurs dynamisant de l'activité.

En 2006, le nombre de téléviseurs à écrans plats vendus devrait être supérieur à la quantité d'écrans cathodiques (CRT) commercialisés, en valeur le rapport est déjà de 1 à 5, a tenu à rappeler M. Poels ; quant à la TNT, avec notamment 2,7 millions d'adaptateurs et de téléviseurs que devraient acquérir les consommateurs en 2006 (après 1,250 millions d'unités en 2005), son taux de pénétration sera extrêmement important.

M. Poels a également annoncé que rapidement l'ensemble des écrans plats permettrait de recevoir la diffusion en haute définition, après 300 000 téléviseurs HD ready vendu en 2005 ce serait un volume de 1,5 million de téléviseurs à haute définition qui pourrait être commercialisé en 2006.

La haute définition représente pour la profession le défi des années à venir, a assuré M. Poels ; il a souhaité que la haute définition puisse être rapidement accessible sur les réseaux de la TNT que ce soit en diffusion gratuite ou cryptée. Pour ce faire, il a indiqué que les industriels seraient prêts à commercialiser dans de courts délais des téléviseurs et des adaptateurs/décodeurs en technologie Mpeg-4.

Auparavant toutefois, une feuille de route des modalités d'extinction de la diffusion analogique en 2010 s'impose, de même que le réseau R5 doit-il affirmer sa vocation à être réservé à la diffusion en haute définition.

M. Poels a souhaité la pérennisation du droit de la copie privée dans un régime équilibré, qui semble devoir être une partie importante de la future loi sur les droits d'auteur et a insisté pour que les modalités de calcul des préjudices soient fondées sur les usages réels de copie privée et non pas proportionnellement aux capacités théoriques de mémoire intégrée dans les produits ; cet aspect est d'autant plus important que prochainement les industriels du SIMAVELEC seront les premiers contributeurs si l'on se fonde sur la vitesse de remplacement des supports vierges par les capacités des mémoires intégrées.

M. Poels a également tenu à saluer le travail parlementaire sur l'environnement et notamment la loi clarifiant les modalités financières de la valorisation des produits en fin de vie. Cet aspect s'avère central dans la politique générale de défense de l'environnement préconisée par les industriels, notamment via une éco-conception des produits sans cesse plus performante.

Contact presse : Bernard HEGER

Tél. : 01 45 05 71 81